

Réunion de la Commission politique de l'Assemblée
Parlementaire de la Francophonie

Les nombreux partis politiques créés dans le pays concourent à l'enrichissement et à la diversification de notre paysage politique

Déclare le Président du Sénat

Nouakchott abrite depuis hier les travaux de la commission politique de l'assemblée parlementaire de la francophonie (APF). Dans une allocution à l'ouverture des travaux, le président du Sénat, M. Dieng Boubou Farba qui est aussi président de la section mauritanienne de l'APF a mis en relief la liberté d'expression qui existe dans notre pays, fruit d'un pluralisme démocratique qui a vu la naissance de plusieurs partis politiques concourant aujourd'hui à l'enrichissement et à la diversification du paysage politique national. Propos étayés par l'intervention du président de la commission politique de l'APF M. Richard Caznave qui a souligné que les acquis indéniables réalisés par notre pays dans l'ancrage de la démocratie sont considérables, ce qui, selon lui, a milité en faveur du choix de notre pays pour abriter cette rencontre.

Lire page 4



Réunion à Nouakchott de la commission politique de l'assemblée parlementaire de la francophonie

L'ancrage de la démocratie connaît des améliorations continues

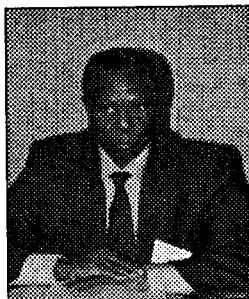
Déclare le président de la commission politique de l'APF

Les travaux de la commission politique de l'assemblée parlementaire de la francophonie (APF) ont débuté hier à Nouakchott.

A l'ouverture des travaux, M. Dieng Boubou Farba, président du Sénat et président de la section mauritanienne de l'APF a prononcé un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue aux délégations participantes à la rencontre. Soulignant que le choix de Nouakchott pour abriter cette rencontre est pour nous un réel motif de fierté et de satisfaction, il a mis en exergue les importants acquis réalisés dans les domaines politique, économique et social par notre pays. Il a particulièrement parlé des efforts engagés par notre pays pour éradiquer l'analphabétisme et promouvoir le développement culturel. C'est ainsi, a-t-il ajouté, que notre pays a entamé un processus démocratique depuis 1985. Un processus renforcé ensuite par l'adoption de la constitution en 1991.

Le président du Sénat a déclaré que cette constitution est adaptée à nos réalités civilisationnelles basées sur l'Islam, cette religion de tolérance et de dialogue qui garantit toutes les libertés individuelles et collectives.

C'est dans la foulée, a dit M. Dieng Boubou Farba, que plusieurs partis



politiques ont été créés et concourent aujourd'hui à l'enrichissement et à la diversification de notre paysage

politique national. Des journaux libres et indépendants paraissent régulièrement et concourent effectivement à la formation d'une véritable opinion publique nationale.

Au plan économique, les programmes de redressement et de restructuration ont abouti à des résultats encourageants permettant à notre pays de jouir de la confiance de ses partenaires au développement.

Enfin, le président du Sénat a rappelé la corrélation qui existe entre le sous-développement et l'ignorance pour souligner la pertinence de la priorité accordée en Mauritanie à la lutte contre l'analphabétisme et aux autres programmes socio-politiques mis en oeuvre dans le pays et qui ont obtenu des résultats encourageants.

Auparavant, M. Richard Caznave, président de la commission politique de l'APF a pris la parole et a, au nom des

participants à cette rencontre, exprimé ses remerciements à notre pays pour avoir abrité la réunion de la commission.



Soulignant que la Mauritanie a eu des succès considérables dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et de la lutte contre l'analphabétisme et que l'ancrage de la démocratie connaît des améliorations continues, M Richard Caznave a dit que c'est bien cela qui prédispose le pays aujourd'hui à abriter cette rencontre.

La première journée de travail a été marquée par la présentation de différents exposés dont notamment celui présenté par le directeur aux Droits de l'Homme au Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.

Dans cet exposé l'accent a été mis sur les efforts entrepris par notre pays en vue de promouvoir les droits de l'homme.

Les travaux de cette rencontre s'étalent sur 4 jours.